



Barentin, le 5 janvier 2021

ARS NORMANDIE

A l'attention de Monsieur Thomas DEROCHÉ

Espace Claude Monet – 2 Place Jean Nouzille
14000 CAEN

Direction Générale des Services

Affaire suivie par : Dany DA COSTA

Tél : 02.32.94.92.15

Courriel : d.dacosta@cc-caux-austreberthe.fr

Réf. CB/FT/DDC/GDS/2021-009

Objet : Epidémie COVID-19

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, la vaccination prioritaire des personnels soignants et des résidents des EHPAD est tout à fait légitime. Cependant, si nous souhaitons enrayer au plus vite l'épidémie, il est nécessaire que la population volontaire puisse se faire vacciner dès que possible.

Conscients des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour pouvoir généraliser la vaccination de la population sur l'ensemble du territoire, nous souhaitons vous informer par ce courrier que la Communauté de communes Caux-Austreberthe et ses communes membres sont prêtes à mettre à disposition des locaux ainsi que les moyens matériels et humains nécessaires pour accueillir un centre de vaccination.

En effet, pour que la stratégie vaccinale soit la plus efficace possible il est nécessaire que le maillage organisé puisse permettre à chacun de pouvoir se faire vacciner facilement. Pour cela, notre territoire a un positionnement central pour bon nombre d'habitants. Par ailleurs, nous disposons du centre hospitalier de l'Austreberthe sur le territoire de Barentin et nous avons déjà acquis une certaine expérience puisqu'un centre de vaccination avait été ouvert sur la commune de Pavilly dans le cadre de l'épidémie du virus H1N1.

Vous pouvez compter sur nous pour que tout soit mis en œuvre dans les plus brefs délais.

Souhaitant vivement que vous pourrez répondre positivement à notre sollicitation, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général, d'agréer nos sincères salutations.

**Le Président
et Maire de Barentin**
Christophe BOUILLON

**Vice-Président en charge du
Plan santé et Maire de Pavilly**
François TIERCE